



Lettre pastorale du 2 janvier 2022

Le patrimoine immobilier paroissial : une question que nous devons tous porter

Comme je l'ai exprimé lors du repas paroissial du 28 novembre au Clos Neuf, j'ai reçu mission de notre archevêque de réfléchir en lien étroit avec le père Philippe, à la suite de mes prédécesseurs et en concertation avec vous, de l'ensemble du patrimoine immobilier global de la paroisse Saint Marc.

Je souhaite confier à la prière et à la réflexion de chacun de vous cette question qui est compliquée et urgente. Les décisions qui seront prises et leurs applications ne seront pas exemptes de difficultés et de souffrances. Elles seront aussi source d'espérance si elles sont prises ensemble, dans la confiance, en cherchant avant tout le bien commun.

Il s'agit en effet, non seulement de ne pas laisser s'évanouir, de ne pas gâcher un patrimoine fragile, mais aussi de permettre une vitalité renouvelée de notre communauté ecclésiale.

Il s'agit de se donner la capacité de s'adapter à des circonstances inéluctables. Celles-ci ne doivent pas nous retirer notre espérance mais au contraire susciter de notre part inventivité et courage pour un projet synodal clair et courageux.

Certes ce projet devra prendre en compte le manque de prêtres mais il devra aussi s'appuyer sur le beau dynamisme de la communauté, et de la conscience que le Seigneur compte sur nous pour faire fructifier nos talents - y compris immobiliers ! – pour participer dans la joie à l'évangélisation de Joué les Tours et à la vitalité de l'Eglise jocondienne.

Commençons par un constat, incontournable :

La paroisse Saint Marc est propriétaire de quatre biens immobiliers à Joué-lès-Tours.

- 1) Le presbytère et les salles paroissiales (construites en 1992) situées 12, rue du Comte de Mons, c'est-à-dire derrière l'église Saint Pierre – Saint Paul (qui elle, est propriété communale).
- 2) L'ensemble immobilier de Notre-Dame-de-la-Paix (construit en 1967), situé rue de l'Alouette (donnant rue de Cherizy). Celui-ci comprend une église, un presbytère, un ensemble de salles de réunion et dispose d'un grand parking.
- 3) L'église Saint-Joseph, rue Jacques Poirrier dans le quartier de la Rabière (construite en 1972) avec ses salles de rencontre et un logement.
- 4) L'église Sainte-Marie-de-l'incarnation, rue de Chambord dans le quartier de la Vallée Violette (construite en 1982) et son logement.

Depuis quelques décennies, le nombre de messes célébrées dans chaque église se réduit drastiquement compte-tenu de la baisse du nombre de prêtres. Aujourd'hui, nous sommes deux prêtres affectés et nous bénéficions de l'aide précieuse du père Bernard Taudière. Nous assurons également les offices à Ballan-Miré (Paroisse Notre-Dame du Cher).

Financièrement, les charges de fonctionnement de notre paroisse sont actuellement couvertes par les recettes qui sont principalement constituées du fruit des quêtes. Depuis plus de six années, le fruit de celles-ci diminue au point qu'aucun excédent significatif n'est réalisé et l'avenir financier doit être considéré comme incertain.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que, par ailleurs, la trésorerie de la paroisse ne permet pas de financer les travaux et les mises aux normes obligatoires des bâtiments.

Des fermetures administratives nous guettent à une échéance prochaine. A quoi serviront des pierres si elles ne peuvent plus accueillir le peuple de Dieu pour nos assemblées ?

En résumé, la paroisse est riche de son immobilier, mais cette richesse est toute relative et surtout intrinsèquement fragile.

Quels doivent donc être nos objectifs ?

L'Église doit être toujours plus présente, vivante et visible à Joué-lès-Tours, pour lui permettre d'être rayonnante de la beauté, de la joie et de l'Espérance que donne la Foi. Pour que tous puissent croire dans l'avenir lumineux de notre belle ville, il convient donc que l'immobilier paroissial, lui aussi, réponde de façon adéquate à ce premier objectif.

Cet avenir ecclésial dépend des capacités d'hébergement des prêtres, voire de séminaristes, dans un bâtiment unique et adapté. C'est la volonté de notre archevêque, qui voit dans notre réactivité une possibilité d'innovation qui pourrait être prophétique, et constituer un exemple dans cette problématique essentielle du regroupement des prêtres. Beaucoup d'autres secteurs paroissiaux dans le diocèse et ailleurs en France y réfléchissent actuellement. Ceci constitue un second objectif.

Enfin, le troisième objectif incontournable est l'équilibre pécuniaire sur le long terme. Il faut que la paroisse soit en mesure de faire fonctionner, d'entretenir et de mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité, les bâtiments lui appartenant. Compte tenu de l'ancienneté et de l'état des bâtiments inventoriés précédemment, les coûts titanesques qui seraient nécessaires si on garde tout notre immobilier, ne pourront pas être financés.

Il nous faut donc envisager une réflexion d'ensemble sur l'adaptation, la conservation et l'inéluctable réduction du patrimoine immobilier.

Pour poursuivre sainement et saintement cette réflexion,

Il est essentiel d'y associer toute la communauté catholique jocondienne.

En particulier et en premier lieu les divers conseils de la paroisse :

- Les prêtres, diacres et laïcs investis dans les différentes missions paroissiales.
- L'équipe d'animation pastorale (EAP)
- Le conseil paroissial des affaires économiques (CPAE)

Parallèlement à cette réflexion ouverte, j'ai réuni un certain nombre de personnes disponibles et disposant de compétences spécifiques en lien avec le thème de notre réflexion. Je vous transmettrai au fur et à mesure les éléments objectifs et les propositions réalistes qu'ils seront amenés à me présenter.

J'espère aussi sur votre contribution, chacun de vous peut, quel que soit son lieu d'appartenance, sa compétence personnelle, contribuer de façon positive à un projet lucide courageux et confiant !

Pour la première étape que nous vivons actuellement depuis plusieurs semaines, il convient en effet :

- D'identifier précisément les besoins de la paroisse ;
- De visiter et d'expertiser les immeubles ;
- De faire le bilan objectif de l'état du parc immobilier (travaux à entreprendre, fréquentation, coût de fonctionnement et valeur vénale).

Dans un deuxième temps il faudra :

- Esquisser des projets
- En évaluer le coût et les moyens de les financer

C'est avec une grande confiance dans la synergie qui va découler de la volonté de notre archevêque et de l'humble participation de chacun de nous, que je vous redis toute ma disponibilité pour participer à la vitalité de notre grande et belle paroisse de St Marc en Joué les Tours.

Que notre responsabilité de chrétien, devant l'exigence des œuvres de miséricorde et l'urgence de l'évangélisation nous donner d'avancer ensemble pour la plus grande gloire de Dieu

Rémy SOUBRIER, curé+
À Joué-les-Tours le 2 janvier 2022